
Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Point de vue

Vers la primarisation de l'enseignement scientifique dans les collèges

par Henri RENON

Collège Joliot-Curie, 69500 Bron

Le véritable enjeu de la suppression de la physique en sixième et cinquième n'a pas encore été, à mon sens, évoqué dans les colonnes de ce bulletin.

Il réside dans l'une des conséquences de cette suppression : l'éviction des professeurs de Sciences physiques de type lycée du premier cycle de l'enseignement secondaire, des collèges si vous préférez.

En effet, en dehors du fait lamentable que les jeunes élèves de sixième et cinquième ne feront plus du tout de Physique, ceux de quatrième et troisième n'en feront probablement plus, dans la majorité des cas, sous la conduite d'un spécialiste.

Or chacun d'entre nous sait bien ce qu'il advient des disciplines non représentées, dans nos établissements, par des spécialistes :

appauvrissement, marginalisation, absence de rayonnement, manque de prise en compte dans l'orientation des élèves...

Ce sont inévitablement les quatre années d'initiation aux Sciences physiques qui seront touchées.

Ainsi se met en place une importante opération de PRIMARISATION de l'enseignement scientifique dans nos collèges, l'opération touchant indirectement, par mesure de carte scolaire interposée, non seulement la Physique, mais aussi les Mathématiques.

Cela ne doit pas nous surprendre de la part du Ministère qui, il n'y a que deux ans, tentait de mettre en place un système de professeurs brevetés polyvalents dans les collèges, évinçant ainsi les spécialistes monovalents.

L'enjeu est donc considérable. Ou bien la Physique survivra dans les collèges si les professeurs compétents y demeurent, ou bien elle s'éteindra progressivement. Dans ces conditions, toute discussion avec le CNP qui a grandement aidé le Ministère dans son coup de force de juillet 1990 paraîtrait dérisoire.

Nous ne devons pas nous résigner à voir, par étapes successives, l'enseignement secondaire se vider de sa substance. Les enfants issus des milieux modestes qui n'ont que l'école pour se former correctement doivent pouvoir compter sur nous.

Certaines structures récentes mises en place par le Ministère peuvent se révéler fort utiles pour cela. Pourquoi, par exemple, ne pas utiliser les projets d'établissement pour y faire inclure en sixième un enseignement optionnel de Sciences physiques ? Pensons-y et n'oublions pas que l'impact d'un professeur compétent, bien établi dans son collège depuis plusieurs années, est loin d'être négligeable auprès des parents et des élèves. Tout espoir n'est peut-être pas encore perdu.